



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

SMIC

Question écrite n° 55232

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et du dialogue social sur les interrogations suscitées par la politique générale en matière d'évolution du SMIC. En effet, s'il est un pilier de notre système social, il n'en demeure pas moins que l'estimation concernant son évolution doit être améliorée et précisée. Ainsi, prévoir une lisibilité sur la revalorisation du SMIC permettrait d'obtenir une information importante pour les entreprises et serait une incitation à l'embauche pour les PME. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55232

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Travail, emploi et dialogue social

Ministère attributaire : Travail

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 mai 2014](#), page 3678

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)